

Orientation 1

Assurer une mixité des activités dans le secteur Bellechasse

- 1. Prévoir des équipements collectifs pour combler le manque d'infrastructure.**
 - Pôle communautaire comprenant une grande salle, certaines salles multifonctionnelles et des locaux pour les organismes
 - Espaces sportifs intérieurs, tels que des salles multi-usages
 - Plateaux sportifs extérieurs
 - Cuisine collective
- 2. Prévoir des commerces et des services de proximité afin de répondre aux besoins de la diversité de population.**
 - Marché public solidaire
 - Épicerie solidaire
 - Commerces et services courants (pharmacies, restaurants, café, etc.)
- 3. Développer différents types de logement, typologies de logements et de forme bâtie pour assurer la mixité des âges, des revenus et des origines de la population.**
 - Logements de différentes tailles
 - Logements sociaux sur le site Bellechasse
 - Logements sociaux et abordables
 - Logements répondant à des besoins particuliers, avec ou sans soutien communautaire
 - Logements ayant un mode de fonctionnement alternatif (logement évolutif, etc.)
 - Diversité des structures de gestion des logements
- 4. Créer une variété d'espaces publics pour favoriser la socialisation et l'appropriation.**
 - Mobilier urbain pour favoriser les rassemblements
 - Sous-espaces de socialisation.
 - Mobilier à proximité des plateaux sportifs
 - Saisonnalité : espaces confortables (ensoleillé en hiver, à l'ombre en été, à l'abri du vent, etc.)
 - Zones sans programmation
- 5. Miser sur une certaine densité permettant d'assurer la viabilité économique du projet et une présence conséquente de ménages.**
 - Variation dans la volumétrie des bâtiments et dans leurs hauteurs.
 - Variation dans les façades
 - Diversité dans la taille des logements
 - Bâtiments mixtes

Orientation 2

Faire du secteur Bellechasse un milieu de vie inclusif

- 1. Assurer l'accessibilité universelle dans les aménagements extérieurs et les bâtiments dans une perspective d'équité.**
 - Débarcadères devant les logements et les commerces
 - Stationnements en surface devant les commerces pour l'accessibilité
 - Mobilier urbain accessible
 - Parcours piétonnier avec aires de repos
 - Surfaces dures à l'extérieur pour faciliter les déplacements
 - Aménagements et modules de jeux adaptés aux personnes ayant certaines limitations physiques ou intellectuelles
- 2. Créer un environnement où la population se sent en sécurité.**
 - Limiter les zones trop isolées
 - Éclairage dans l'espace public
 - Sécuriser les intersections
 - Aménagements pour limiter la vitesse automobile
 - Structures décisionnelles pour favoriser la participation et l'implication citoyenne
- 3. Reconnaître les personnes en situation de vulnérabilité comme piliers du milieu et les placer au cœur des décisions d'aménagement.**
 - Logements pour les personnes en situation de vulnérabilité
 - Ne pas faire de design hostile
 - Accessibilité aux infrastructures sanitaires publiques
 - Espaces pour les organismes de soutien
- 4. Prévoir des aménagements et des plateformes permettant la mixité sociale et favorisant les échanges.**
 - Rapprochement physique entre les ressources pour personnes âgées et les garderies
 - Programmation incluant la cuisine collective et les espaces communautaires

Orientation 3

Assurer l'ancrage du secteur Bellechasse avec son contexte

- 1. Assurer la continuité entre le secteur et son environnement immédiat.**
 - Insertion harmonieuse des nouveaux bâtiments dans le tissu urbain existant
 - Liens verts avec les secteurs adjacents
 - Perméabilité du secteur pour le transport actif
- 2. Assurer une animation de la rue et de l'espace public.**
 - Présence commerciale et lieux d'emplois
 - Espaces intérieurs et extérieurs pour soutenir une programmation communautaire et culturelle
 - Programmation annuelle et évolutive
- 3. Mettre en valeur les caractéristiques spécifiques du secteur.**
 - Patrimoine industriel, art et culture pour promouvoir l'identité
 - Espaces publics favorisant l'appropriation citoyenne et la socialisation
 - Cohérence dans la matérialité des nouveaux bâtiments avec le tissu urbain adjacent
 - Plateformes permettant de soutenir la mobilisation communautaire et citoyenne

Orientation 4

Faire du secteur Bellechasse un modèle de développement socioécologique

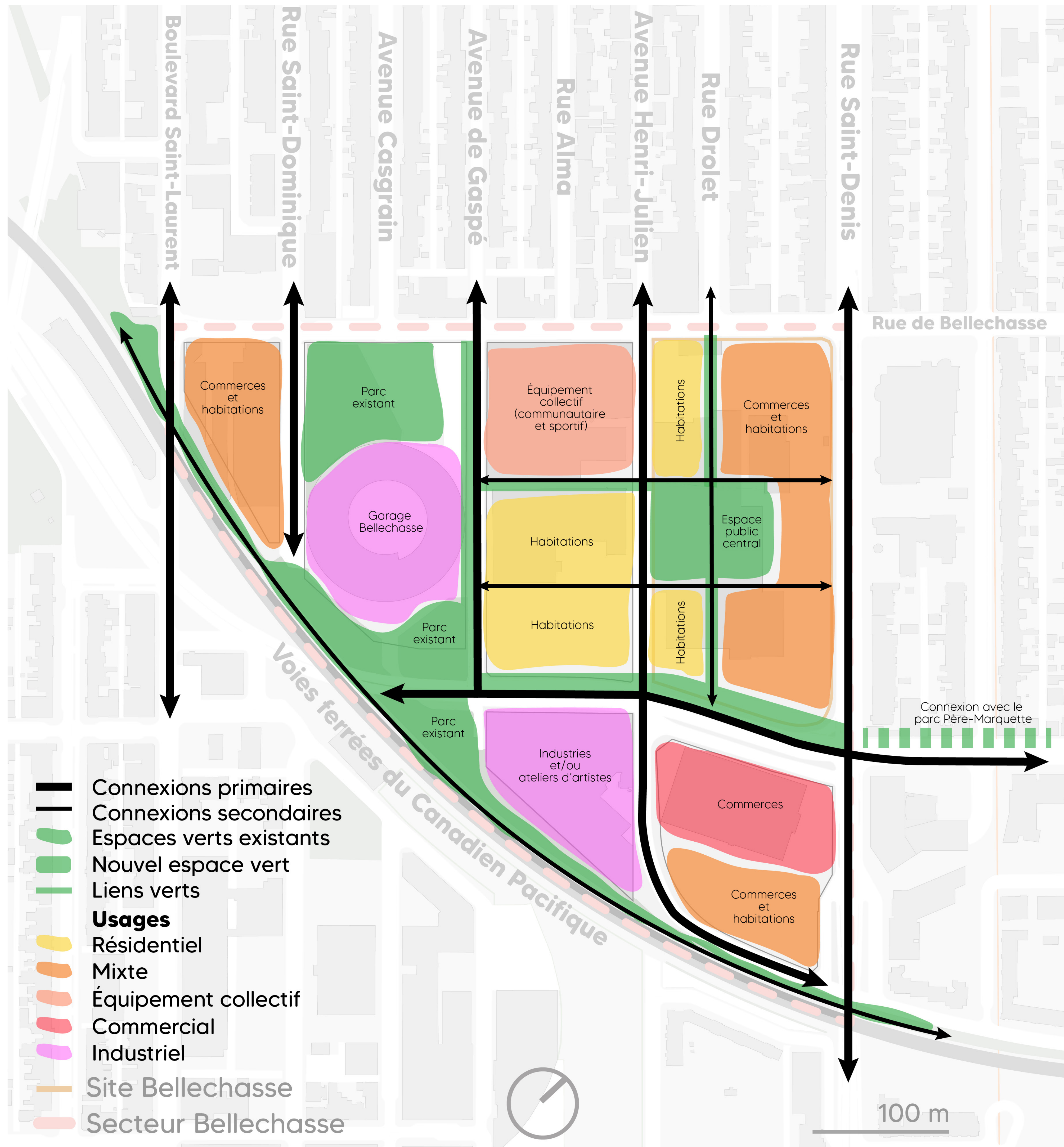
- 1. Limiter la présence de la voiture et la place du stationnement pour favoriser les lieux communs.**
 - Corridors piétonniers prioritaires pour la circulation interne des îlots
 - Réduire au minimum les stationnements en surface au profit des stationnements en sous-sol
 - Gérer le sens de la circulation à l'intérieur du secteur
 - Limiter la largeur des rues
- 2. Créer une variété d'espaces verts et résilients pour contrer les changements climatiques tout en favorisant la biodiversité.**
 - Espaces boisés comprenant des friches
 - Espaces pour l'agriculture urbaine
 - Aménagements résilients (parc éponge, bassin de rétention, noue filtrante, etc.)
- 3. Mettre en place des normes et des exigences liées à la qualité architecturale et l'efficacité des constructions.**
 - Qualité des matériaux dans un souci de durabilité
 - Réutilisation des bâtiments existants et des matériaux
 - Énergie renouvelable (géothermie, panneau solaire, etc.)
 - Toitures végétalisées ou blanches
- 4. Mettre en place un mode de gouvernance innovant qui s'appuie sur la mobilisation citoyenne et l'implication communautaire.**

Pour chaque orientation

- Est-ce qu'il y a des éléments manquants ?
- Est-ce qu'il y a des éléments à nuancer ou à clarifier ?
- Est-ce qu'il y a des éléments dont vous n'êtes pas d'accord ? Pourquoi ?

Pour chaque objectif d'aménagement

- Quels moyens d'action est le plus essentiel pour la réussite du quartier ?



Selon les éléments suivants, êtes-vous en accord ou en désaccord ? Est-ce qu'il y a des éléments manquants ? Et surtout, pourquoi ?

- **Connexions**
 - Primaires et secondaires
- **Espaces verts**
 - Espace central
 - Liens verts
- **Usages sur le site Bellechasse**
- **Usages dans le secteur Bellechasse**